

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : ZAC de Lomener : avenant au marché de travaux – entreprise EGC

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Lors de la séance du 6 Avril 2006, le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de VRD de la ZAC de Lomener Bois d'Amour.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer l'avenant suivant :

Marché EGC CANALISATION

Montant du marché : 444 000,00 € HT

Avenant n° 1

- Modification du projet en aval du bassin de rétention suite à des problèmes de croisement de réseaux - plus value de 12 514,00 € HT

- Modification des réseaux EU et EP devant le supermarché suite à un report de l'intervention sur la voie 8 :
 - suppression de 40 m de réseaux – Moins value de 9 600,00 € HT
 - trois regards de raccordement – Plus value de 4 050,00 € HT

soit un montant de 6 964,00 € HT.

Le marché passe par conséquent de 444 000,00 € à 450 964,00 € HT.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres ainsi que des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer cet avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX

